

MOUVEMENT INTRA DEPARTEMENTAL 2023 BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP PREMIER DEGRE

Cette notice renseignée doit être accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- la RQTH (reconnaissance de qualité de travailleur handicapé) si elle a été accordée
- un certificat médical récent (sous pli confidentiel) descriptif de la pathologie (dont vous souffrez ou dont souffre votre conjoint(e)ou votre enfant), précisant les limitations et gênes fonctionnelles qui en découlent, ainsi que les traitements nécessaires
- une lettre manuscrite expliquant votre situation et vos choix de mutation.

L'ensemble du dossier est à adresser directement au :

RECTORAT

SAMIS (Médecine statutaire- Mouvement 1^{er} degré)
75 rue Saint Roch- CS 87 703 31077 Toulouse cedex 4

ou par courriel : medecin@ac-toulouse.fr

TOUT DOSSIER ARRIVE INCOMPLET ou POSTE APRES le 9 mai 2023 ne sera pas traité

Merci de cocher la bonification demandée : HANICAP

Situation médicale

Personne pour laquelle la bonification est demandée :

L'intéressé

Le conjoint

Un enfant à charge

Corps/Grade : Département:

Stagiaire : oui non

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance : Situation de famille :

Nombre d'enfants : Date de naissance des enfants :

Profession du ou de la Conjoint (e) / Employeur :

Adresse personnelle :

Commune : Code postal :

N° de téléphone : Courriel :

Titulaire :

- Affectation à titre définitif
- Brigade de remplacement
- Mise à disposition à titre provisoire

(Dans ce cas, localisation du poste dont vous êtes titulaire)

Année d'entrée dans l'Éducation nationale : Date de nomination dans le poste actuel :

Affectation actuelle (nom de l'établissement/commune/département) :

Position actuelle :

- Activité
- Congé de maladie ordinaire
- CLM ou CLD
- Disponibilité

Vœux demandés à la rentrée scolaire 2023 :

.....
.....

Fait à , le Signature